

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF**  
**DIRECTION REGIONALE DES**  
**INFRASTRUCTURES MILITAIRES**  
**PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE**  
**MISE EN DEMEURE N°01**

Vu le marché N° 119/2015 du 11/08/2015 portant sur les travaux de réalisation TCE cuisine réfectoire+réfection poste de contrôle+17 Guérites+achèvement des travaux du laboratoire de contole Dexplosifs + remise en etat du réseou electrique +réfection en tce des blocs + travaux de réfection détachété des blocs/ EMRGMU/ TELEGHMA /5°RM pour un montant de 22.072.254.75 DA / TTC, et un délai de 08 mois conclu avec l'entreprise SARL BMK , sise au complexe mimosa place SIDI ACHOUR ANNABA/ ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 571/2015du 16/08/2015 notifié le 30/08/2015.

- vu labandon total du chantier.

**La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire**  
Met en demeure L'entreprise salrl bmk dans un délai de 08 jours pour relancer le chantier , afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.